

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 27 MARS 2018

Date de la convocation : 19 mars 2018

Nombre de membres en exercice : 23

L'An Deux Mil Dix Huit, le vingt-sept mars, le Comité Syndical s'est réuni à l'Amphithéâtre – Espace 70, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Isabelle ARNOULD, Martine BAVARD, Jacqueline COQUARD, Rosaire COPPOLA, Paul DAVAL, Arnaud DEMONET, Dominique DIDIER, Sophie GROSJEAN, Marie-Odile HAGEMANN, Emmanuel MANDIGON, Hervé PULICANI, François RICHARD, Jean-Marie SIBILLE, Fanny THIEBAUT.

Etaient excusés :

Nadine BATHELOT, Corinne BONNARD, Christian DEVAUX, Marie-Claire FAIVRE, Bernadette MADIOT, Jean-Paul MAUNY, Martine PEQUIGNOT, Michel TOURNIER, Michel WEYERMANN.

DELIBERATION 2018- 4 : BUDGET PRIMITIF 2018

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide d'adopter le budget primitif 2018 à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD

La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.